



JEAN-PAUL GRANDJEAN, EXPERT AU SEIN DU BUREAU D'ÉTUDES ORÉADE-BRÈCHE (67), PRÉSIDENT DU GECAO, GROUPEMENT D'EXPERTS CONSEILS EN ARBORICULTURE ORNEMENTALE

« Une expertise à deux vitesses »

« Comment se formule la demande en matière d'expertise ?

Aujourd'hui, la tendance d'une expertise à deux vitesses se renforce. D'un côté on trouve des maîtres d'ouvrages qui se sont dotés de moyens humains et techniques pour réaliser les diagnostics les plus courants. Pour eux, la nécessité de suivre régulièrement le patrimoine arboré est une démarche acquise. L'expert extérieur n'est sollicité que pour des diagnostics très délicats, faisant appel à des techniques pointues comme les tests de traction, la tomographie ou des analyses phytosanitaires poussées. Cette catégorie de collectivités reste encore minoritaire. L'autre catégorie regroupe les maîtres d'ouvrages qui ont peu de connaissances dans le domaine du diagnostic. Ils demandent des expertises de routines, essentiellement pour se couvrir d'un point de vue juridique. Cependant, il faut reconnaître qu'ils évoluent progressivement vers une approche de gestion raisonnée, ce qui est un point positif. Cette évolution concerne des communes de taille moyenne mais aussi des petites communes rurales, lorsque les élus sont ouverts d'esprit.

Que vous apporte l'évolution des outils de diagnostic ?

Pour répondre à la demande des clients les plus avertis, les bureaux d'études doivent être à la hauteur, ce qui implique d'investir dans les nouvelles technologies et de mettre à jour ses connaissances par la formation. Néanmoins, vu les coûts d'investissement pour les matériels les plus sophistiqués (tomogra-

phe, test de traction), il n'est pas envisageable de posséder toute la "panoplie". D'autant que ces outils ne sont pas utilisés pour la majorité des diagnostics réalisés par un bureau d'études. Les diagnostics courants sont faits le plus souvent sur la base d'une analyse visuelle avec en complément un marteau et un résistographe. De plus, il faut bien garder à l'esprit que ce ne sont que des outils d'aide à la décision. Au final, c'est l'expert qui émet un avis argumenté en fonction de l'analyse des données issues de ces outils, du contexte environnant et des objectifs du gestionnaire. Ce qui est donc indispensable, c'est d'intégrer l'utilisation de ces matériels dans une approche globale de l'arbre, en tant qu'élément de l'espace urbain. De plus en plus de services techniques développent des approches moins cloisonnées.

Quelles sont les "limites" de ces matériels ?

Ces outils permettent de caractériser différents types de défauts : qualité du bois, présence de cavités, résistance au vent... De ce point de vue, la technologie a permis de progresser. Le revers de la médaille est l'extrême sensibilité des appareils et la difficulté d'interpréter les données recueillies. Il est illusoire et même dangereux de ne baser son expertise que sur une seule image de tomographie par exemple. En revanche, les données sous forme d'images ou de graphiques sont utiles pour dialoguer avec les élus ou le grand public. Elles sont plus parlantes que des chiffres. »